

Personnel enseignant en Anthropologie

Le Cégep de Sherbrooke est actuellement à la recherche de personnes candidates pour combler une tâche d'enseignement au Département d'anthropologie pour la session d'automne 2023.

Les avantages de travailler au Cégep de Sherbrooke* :

- Horaire flexible : conciliation famille-travail-loisir;
- Assurances collectives complètes;
- 8 semaines de vacances durant l'été;
- Allocation annuelle pour votre perfectionnement;
- Accès à un régime de retraite à prestation déterminée;
- Contribuer à former la relève étudiante;
- Équipe dynamique avec plusieurs expertises;
- Partenariat avec la Société de transport de Sherbrooke (STS).

*Certaines conditions s'appliquent.

Discipline	Anthropologie (381)
Numéro de concours	ANT02
Tâche à pourvoir : Automne 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de travail intellectuel (Sciences humaines) <i>Horaire : le mercredi de 12 h 30 à 15 h 30</i> <p style="text-align: center;"><i>* D'autres cours pourraient s'ajouter à cette tâche.</i></p>

Les exigences :

- Baccalauréat en Anthropologie;
- Maîtrise en Anthropologie, un atout;
- Formation en pédagogie, un atout;
- Expérience en enseignement, un atout.

Salaire :

De 46 527 \$ à 96 600 \$ par année selon l'expérience et le niveau de formation et au prorata de la tâche.

Déposez votre candidature en ligne :

Toute personne intéressée doit déposer sa candidature en ligne en prenant soin de joindre son curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en un seul document en format Word ou PDF.

Date limite pour déposer votre candidature : le 28 août 2023, à 8 heures.

Seul établissement collégial francophone et public en Estrie, le Cégep de Sherbrooke vous propose un milieu professionnel stimulant et place en priorité la qualité de vie au travail tout en offrant une gamme d'avantages sociaux des plus complets et des possibilités d'avancement à la mesure de vos ambitions.

Cette offre d'emploi est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.